

Compte Agir

Vous souhaitez que votre argent soit utile ?

En ayant fait le choix du Crédit Coopératif pour votre compte bancaire (compte de dépôt à vue), vous contribuez chaque jour à financer les projets des clients du Crédit Coopératif : associations, fondations, entreprises et particuliers affinitaires.

Agir avec votre compte en banque c'est possible.

Le Compte Agir est un compte bancaire qui vous permet d'agir avec votre argent tout en conservant vos fonds toujours disponibles, comme sur un compte classique.

Cette innovation affinitaire, complément naturel de la carte et du livret Agir, permet le financement ciblé de l'économie réelle en vous proposant une preuve d'utilisation du solde créditeur de votre compte bancaire dans un des domaines que vous choisissez* :

- **Agir pour la planète** (énergies renouvelables, éco-activités, maîtrise de l'énergie, préservation de l'environnement)
- **Agir pour une société plus juste** (handicap, personnes âgées, enfance, logement social, université et recherche)
- **Agir pour entreprendre autrement** (insertion par l'activité économique, commerce équitable, coopératives)
- Et la possibilité de choisir l'ensemble des trois domaines (orientation répartie vers les trois domaines ci-dessus)

Bénéficiaires

Ce service s'adresse à toute personne physique**.

Option Réagir

Si vous êtes sociétaire, vous pouvez participer à l'évolution des domaines d'action proposés.

Les plus

Ce service est totalement gratuit, sans engagement de durée et peut être souscrit à tout moment, y compris après l'ouverture de votre compte bancaire et sans incidence sur celui-ci (maintien du numéro de compte, des conditions tarifaires, etc.).

Voir des projets financés
www.credit-cooperatif.coop

* Le Crédit Coopératif s'engage à ce que les soldes créditeurs des Comptes Agir ouverts sur ses livres soient, déduction faite des éventuels soldes débiteurs et des sommes impérativement affectées au respect de ses obligations réglementaires (respect des contraintes de solvabilité, liquidité, etc.), prioritairement utilisés pour l'octroi de financements dans les domaines d'actions choisis par ses clients parmi les catégories détaillées ci-dessus.

** Hors comptes NEF. Sous réserve d'acceptation du dossier.